



Conseil d'Administration du février 2017

Résolution n° 2017/07 – CA

Projet simple Alcotra France-Italie 2014-2020 (2ème appel à projet)

« Monitoring et gestion de bouquetin des Alpes du Léman à la méditerranée_LEMED_Ibex

Le Conseil d'administration,

Vu le budget 2017 adopté par le Conseil d'administration,

Vu la décision du 5 octobre 2016 du Comité de suivi du programme Interreg V-A France-Italie émettant un avis favorable au projet sous condition de réduction de 15 % des dépenses éligibles du projet au titre du FEDER,

Vu le rapport présenté par le directeur,

- approuve la participation de l'établissement en qualité de chef de file au projet : « **Monitoring et gestion du bouquetin des Alpes (LEMED_Ibex)** », répondant à l'axe 3_Attractivité du territoire 3.2_Biodiversité : « Améliorer la gestion des habitats et des espèces protégées de la zone transfrontalière » du programme européen de coopération transfrontalière ALCOTRA France-Italie 2014-2020 ;
- approuve le plan de financement de l'opération pour le Parc national des Ecrins :

Ressources	Montant	Taux
Europe (FEDER)	308 712,14 €	85 %
Autofinancement	54 478,61 €	15 %
Total	363 190,75 €	100 %

sur un budget total du projet s'élevant à 1 696 217,77 euros.

- s'engage à réaliser les activités indiquées et établies dans le formulaire de candidature du projet ci-dessus mentionné correspondant à un budget prévisionnel de 363 190,75 € ;
- s'engage à préfinancer l'opération, pour ce qui le concerne, dans le cas de l'obtention d'un concours communautaire ;
- s'engage à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles français ou communautaire ;
- sollicite une aide de l'Europe au titre du programme opérationnel FEDER, à hauteur de 85% d'un montant subventionnable de 363 190,75 €, soit 308 712,14 €.

Le Président,

Bernard HERITIER

Le Directeur,

Pierre COMMENVILLE